

Base à céder avant l'été 2012

Le compte à rebours a démarré pour Metz-Métropole, censée acquérir la base aérienne de Frescaty dans un an. L'armée pliera bagage à l'heure prévue mais l'Agglomération ne sait toujours pas quoi faire de ces 400 hectares.



La base aérienne de Frescaty sortira officiellement du patrimoine de l'armée de l'Air le 31 décembre 2012.

Photo Marc WIRTZ

Il est désormais impossible de faire voler quoi que ce soit sur la base aérienne 128. D'abord, parce que les avions et les hélicoptères de l'armée ont quitté le tarmac cet été. Ensuite, parce que les infrastructures permettant le décollage et l'atterrissage des engins ont déjà été démantelées. Ainsi, « les radios de transmission, le balisage ou encore les abris à avions » ont été neutralisés, comme l'indique le colonel Bertrand, qui commande la BA 128. Il y a six mois, 800 militaires ont fait leurs adieux à Frescaty. Les 1 350 personnels qui travaillent encore sur le site partiront majoritairement l'été prochain, avant la fermeture administrative de la base aérienne qui interviendra le 31 août 2012. Il restera cependant 90 personnes qui formeront ce qu'on appelle dans le jargon militaire l'organe liquidateur. Ce dernier sera chargé d'expédier un certain nombre d'affaires courantes et de commander les travaux résiduels. La base sortira officiellement du patrimoine de

l'armée de l'Air le 31 décembre 2012.

C'est donc à partir du 1^{er} janvier 2013 que Metz-Métropole est censée devenir propriétaire de ces 400 hectares de terrain à travers le portage de l'EPFL (Établissement public foncier de Lorraine).

Une course contre la montre

« En fait, ce sera plutôt à la fin du premier trimestre 2013, la procédure étant assez longue (évaluation des biens par France Domaine, actes notariés, etc.) », relève Stéphane Gérard, responsable du dossier à Metz-Métropole. Il n'en reste pas moins que les délais sont extrêmement courts pour imaginer une quelconque reconversion du site : « On tente un exercice infaisable », lâche Stéphane Gérard. « Le tempo qui est le nôtre est beaucoup plus rapide que celui d'une agglomération censée monter des projets », convient le colonel Bertrand.

Pour l'heure, aucun vrai projet de reconversion n'est arrêté. Mais, afin de ne pas

obérer l'avenir, Jean-Luc Bohl, président de Metz-Métropole, a demandé au commandant de la base de « patienter avant de démanteler certaines installations structurantes telles que la chaufferie centralisée, le château d'eau, la station de pompage ou encore le mess », rapporte le colonel Bertrand. Si l'agglomération considère qu'elle peut réutiliser ces installations – en très bon état –, elle les obtiendra à l'euro symbolique en même temps que la base aérienne, dans le cadre d'un transfert d'activité. Mais Metz-Métropole doit prendre cette décision... avant trois mois !

C'est l'armée qui chauffe... pour l'instant

En effet, « l'armée de l'Air a pour obligation de mettre ses installations en sécurité avant son départ », rappelle le commandant de la base.

Autre interrogation de Metz-Métropole : « Qui va assurer la sécurité du site à partir du 1^{er} janvier 2013, quand il n'y

aura plus de soldats kaki avec des Famas sur la base ? », s'interroge Stéphane Gérard. « Ce sera le ministère de la Défense pour un an » par le biais d'une société de gardiennage, assure le colonel Blanchon, qui commande la Base de défense de Metz. « C'est ce qu'on a mis en place à la caserne Serret, à Châtel-Saint-Germain, avant que les CRS ne reprennent le flambeau, et cela s'est très bien passé », rassure-t-il. Enfin, « la défense s'engage aussi à chauffer les installations pendant la période hivernale, jusqu'en avril 2013 ». Et cela, Gérard Longuet, en visite jeudi dernier à Metz, l'a confirmé. Même si la facture évaluée par l'EPFL, entre 1 et 3 M€ par an, pour assurer le chauffage et le gardiennage, a fait grincer des dents le ministre. Et les élus de Metz-Métropole, qui devront prendre la relève...

Céline KILLÉ.

Lire également en page 2.

Base aérienne 128 : une chance ou un boulet ?

Les daims
du général

Les promeneurs avaient pris l'habitude de s'arrêter devant les grilles du parc du général, en face de la base aérienne, pour observer daims, daines et faons.

Sur ce terrain arboré et tranquille, la population de cervidés avait pris ses aises.

Seulement voilà. Le commandant de la BA 128 a pour obligation de sécuriser l'ensemble des terrains militaires quittés par l'armée de l'Air.

Ces daims ne pouvaient être abandonnés sur place.

« Et, pour cela, l'état-major n'a prévu aucune solution ! », sourit le colonel Bertrand.

Ce dernier a pris contact avec la Fondation Brigitte-Bardot qui a construit spécialement un refuge en Bretagne pour les Bambis de Frescaty. Six spécimens ont déjà été prélevés. On prépare les six derniers pour le grand voyage vers l'Atlantique.

Hélico en kit :
c'est Metz !

Thierry André, patron de Serolor, entreprise de Florenge qui a inventé un hélicoptère en kit, est aujourd'hui sur le point d'atterrir à Frescaty.

On le sait, le choix de la base aérienne 128 pour installer son entreprise, avait déclenché les foudres de Jean-Pierre Masseret qui voulait voir le projet se poser à Chambley. Le président de la région Lorraine avait même menacé les élus de Metz-Métropole de stopper certaines subventions s'il n'obtenait pas satisfaction.

Las, Thierry André vient d'obtenir l'autorisation de l'armée pour s'implanter sur la BA 128. « Les militaires sont en train de rédiger l'AOT (Autorisation d'occupation temporaire) », se

Selon le ministre de la Défense Gérard Longuet, en visite jeudi dernier à Metz, l'agglomération hérite d'un vrai trésor en acquérant la base aérienne. Ce n'est pas l'avis des élus qui rappellent qu'ils n'ont rien demandé.

Pour Gérard Longuet, en visite à Metz, jeudi dernier, « cette base aérienne proposée à l'euro symbolique, c'est un vrai trésor pour l'agglomération messine ! » A condition, toutefois, de réveiller « la belle au bois dormant », a-t-il ponctué.

Et c'est bien ça le problème. Pour que la magie opère, il faut du temps – « la reconversion de ce site est une histoire de génération », estime Thierry Hory, le maire de Marly. Or, Metz-Métropole hérite de la princesse et de ses coûts d'entretien dans un an.

Il faut aussi de l'argent. « Or, les caisses de l'État, des collectivités et des entreprises sont vides », poursuit l' élu.

Dans ces conditions, le trésor a tôt fait de se transformer en boulet... État des lieux des atouts et des défauts de la belle endormie.

Les plus

- **La proximité du centre-ville** : « Certes, depuis Paris, Frescaty, c'est dans la pampa ! », commente François Henrion, le maire d'Aigny. Pour les fonctionnaires de l'Insee, par exemple, il est hors de question de s'expatrier sur les friches d'une base aérienne. « Or, la BA 128 est à 7 km du centre-ville de Metz, quand le Technopôle est à 5,5 km. On ne peut pas laisser dire que c'est loin de tout », estime Thierry Hory, le maire de Marly. Reste à être convaincant.

- **Les zones d'activités** : « Actisud, c'est 5 500 emplois à proximité de la base. Pour un investisseur, cela montre la dynamique du territoire », considère le maire d'Aigny.
- **La fibre optique** : « La fibre



Avec 380 hectares de terrain, la base aérienne est un immense territoire qu'il faudra repeupler. Mais en combien de temps et avec quel argent, s'interrogent les élus de l'agglomération messine. Photo Archives RL

du département passe à 30 m de l'emprise militaire. Pour une entreprise, c'est capital, au même titre que le téléphone il y a un demi-siècle », poursuit François Henrion.

- **L'exonération de charges** : les entreprises qui s'implantent dans les Zones de restructuration de la défense (ZRD) peuvent bénéficier d'avantages sociaux et fiscaux afin d'aider au développement économique de ces territoires. Et ceci jusqu'en 2014.

- **Les dimensions** : « 400 hectares à 7 km de Metz, ça peut être un atout à long terme, à condi-

tion de ne pas déséquilibrer les offres foncières de l'agglomération », estime Jean-Luc Bohl. Le bâti est conséquent : 172 000 m² de bâtiments dont 83 000 m² en bon état avec 20 000 m² de bureaux, selon l'étude de l'EPFL (Établissement public foncier de Lorraine).

Les moins

- **Les dimensions** : dans l'immédiat, ce sont justement les dimensions qui posent problème. « Réemployer 20 000 m² de bureaux alors qu'on a lancé le

Technopôle 2 et le quartier de l'Amphithéâtre, ça va être dur ! », résume Thierry Hory.

Pour Dominique Gros, c'est LE problème, depuis que Nicolas Sarkozy a refusé le projet d'une école vétérinaire qui aurait réemployé une grande partie du bâti : « L'entretien, le chauffage, le gardiennage, ça se chiffre en millions d'euros par an ! Si on sort l'€ de notre poche, on est dans de beaux draps ! », estime le maire de Metz pour qui « l'État doit garder cette base tant qu'on n'a pas de projet structurant à mettre dessus ! »

Quand à démolir tout le bâti, « cela reviendrait à 8 M€ », rapporte le maire d'Aigny.

- **La pollution** : l'armée de l'Air doit traiter la pollution liée à l'activité de la base avant de quitter les lieux. Mais la question de la dépollution pyrotechnique n'est toujours pas réglée. Nicolas Sarkozy avait annoncé une prise en charge par l'État, mais les textes se contredisent sur ce point. « Si on veut construire un éco-quartier, on est coincé ! », lâche Thierry Hory.

Textes : Céline KILLÉ.

Frescaty n'a pas encore trouvé sa reconversion

L'école vétérinaire, c'est non, a dit Nicolas Sarkozy. Que reste-t-il pour faire vivre le terrain délaissé par l'armée ? Une poignée de projets hétéroclites et quelques rêves. Mais pas de vraie reconversion à l'horizon.

Textes : Céline KILLÉ.

C'est fait

• **Le conseil général** a choisi un bâtiment dans la partie sud de la base aérienne afin d'y stocker le sel et le sable pour ses campagnes de déneigement. Metz-Métropole pourrait faire de même.

Quand à la Ville de Metz, elle projette d'entreposer, sur le site, ses décorations pour les chars de Noël !

• **La section aérienne de gendarmerie** : installée sur la base avec une quinzaine de personnels, elle restera sur place après le départ de l'armée et devrait voir ses effectifs augmenter.

C'est dans les tuyaux

• **Serolor** : lire ci-contre.

• **Ecomove** : un nouveau service des douanes, fort de 150 fonctionnaires, doit s'installer à Metz pour recouvrir l'écotaxe sur les poids-lourds à partir de 2013. Pour épauler les douaniers, un partenaire privé, Ecomove, a été choisi par l'État. Il s'agit d'un consortium piloté par l'Italien Autostrade, associé à la SNCF, Thales, Steria et SFR. Selon le ministre de la Défense, Gérard Longuet, « Cela représentera plus de 200 emplois privés ». Ecomove a choisi deux

bâtiments sur la base « pour installer, dès septembre 2012, des bureaux et un call center », selon le colonel Bertrand. Pour autant, la décision finale doit être prise par le conseil d'administration du consortium.

• **Un village sportif** : la société Oxyane a évoqué l'idée de réaliser un village sportif sur

33 hectares pour Décathlon dans la zone du camp de Tournebride, situé sur le ban de Moulins-lès-Metz. « Pour l'instant, toutefois, la société n'a pas fait de demande formelle », précise le colonel Bertrand.

• **Des cultures maraîchères** : « Près de 100 hectares devraient être consacrés à des

activités d'agriculture péri-urbaines », indique Jean-Luc Bohl. Des unités de transformation pourraient compléter ces activités.

C'est possible

• **Une centrale photovoltaïque** : le projet de l'UEM a été

abandonné, notamment pour ne pas sacrifier les terres agricoles. Mais l'idée pourrait être relancée plus tard.

• **Le Mettis** : « On ne connaît pas précisément le tracé de la deuxième ligne. Mais il est certain qu'avant d'aménager un espace aussi grand, il faut réfléchir à sa desserte en termes de transports en commun », a souligné Dominique Gros. « Une ligne qui passerait par Montigny jusqu'à la base, avec des parkings-relais vers Augny et Marly, c'est envisageable à partir de 2015 », estime Jean-Luc Bohl.

C'est un rêve

• **L'école vétérinaire** : « Un rêve ? », s'agace le maire de Metz. « Ce sont les gens qui ne rêvent pas qui n'obtiennent rien ! ». Malgré le refus du président de la République, Dominique Gros persiste et signe : « Quatre très hauts fonctionnaires mandatés par les services de l'agriculture l'ont envisagée. Avec 600 chambres U, des salles de cours, des cuisines, un amphithéâtre, des équipements sportifs et des terres agricoles sur la base, le tout adossé à l'Université lorraine, ce projet est adapté ! L'école vétérinaire est le projet structurant qu'il nous faut. »

Il faudra donc rêver très fort.



L'armée de l'Air doit démanteler ses infrastructures avant de partir. Sauf si Metz-Métropole décide de les reprendre dans le cadre d'un projet de reconversion. Quel sera le sort réservé aux cuisines et salles de restauration récemment remises à neuf (photo) ? Photo Karim SIARI

Hélico en kit: c'est Metz !

Thierry André, patron de Serolor, entreprise de Flo-range qui a inventé un hélicoptère en kit, est aujourd'hui sur le point d'atterrir à Frescaty.

On le sait, le choix de la base aérienne 128 pour installer son entreprise, avait déclenché les foudres de Jean-Pierre Masseret qui voulait voir le projet se poser à Chambley. Le président de la région Lorraine avait même menacé les élus de Metz-Métropole de stopper certaines subventions s'il n'obtenait pas satisfaction.

Las, Thierry André vient d'obtenir l'autorisation de l'armée pour s'implanter sur la BA 128. « Les militaires sont en train de rédiger l'AOT (Autorisation d'occupation temporaire) », se réjouit l'intéressé qui devrait s'installer dès janvier dans un hangar de 3 000 m² en bord de piste près de la tour de contrôle. Avec une restriction toutefois : « C'est paradoxal, mais je ne pourrai pas faire des essais en vol sur la base aérienne », commente le patron.

Il prévoit d'employer une dizaine de personnes pour le montage et l'assemblage de l'appareil. « Et peut-être jusqu'à 250 à l'horizon 2017 ».